



Copie à publier aux annexes au Moniteur belge  
après dépôt de l'acte au greffe

Deposé / Reçu le

Réservé  
au  
Moniteur  
belge



\*19016754\*

22 JAN. 2019

au greffe du tribunal de l'entreprise  
francophone de Bruxelles

N° d'entreprise : 0642 939 853

**Dénomination**

(en entier) : **MARIA LARISA**

(en abrégé) :

Forme juridique : **Société Privée à Responsabilité Limitée**

Adresse complète du siège : **Avenue Chazal, 25 - 1030 Schaerbeek**

**Objet de l'acte** : **CESSION DE PARTS SOCIALES – DEMISSION D'UN GERANT –  
TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL**

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DU 31 DECEMBRE 2018

Cession de parts sociales

Monsieur TCHENE Willy décide de céder la totalité de ses parts, soit 50 parts sociales à Monsieur DOROT Florin.

L'assemblée générale approuve à l'unanimité des voix la nouvelle répartition des parts :  
DOROT Florin 100 parts sociales

Démission d'un gérant

L'assemblée générale approuve à l'unanimité des voix la démission du poste de gérant de Monsieur TCHENE Willy et ce, à dater du 31/12/2018. Décharge lui est accordé pour l'exercice de son mandat.

Transfert du siège social

L'assemblée générale approuve à l'unanimité des voix le transfert du siège social vers l'adresse suivante : « 15, rue Joseph Van Camp à 1030 Schaerbeek ».

Dorot Florin

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 01/02/2019 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers  
**Au verso** : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).